



CONDUITE À TENIR PARTICULIÈRE FACE À UNE EXPOSITION ACCIDENTELLE À CERTAINES SUBSTANCES CHIMIQUES

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Les conduites à tenir générales doivent être adaptées en cas d'exposition accidentelle aux substances chimiques citées ci-dessous. Ces cas nécessitent, le plus souvent, une prise en charge médicale spécifique urgente. Il s'agit de :

- l'acide fluorhydrique (HF),
- le phénol,
- les produits réactifs à l'eau (sodium, phosphore...),
- des fluides cryogéniques.

EN CAS D'EXPOSITION À DE L'ACIDE FLUORHYDRIQUE (HF)

■ EXPOSITION CUTANÉE

- Rincer immédiatement et abondamment à l'eau courante tempérée ou, à défaut, au sérum physiologique pendant 10 à 15 minutes sans frotter.
- Appliquer immédiatement après le rinçage du gel à 2,5 % de gluconate de calcium en couche épaisse. En cas de contamination de(s) doigt(s) : introduire le ou les doigts dans un gant rempli de gel.
- Couvrir avec un pansement sec.

Renouveler l'application du gel toutes les 2 à 3 heures. L'efficacité du traitement est en particulier jugée par la baisse de l'intensité douloureuse.

ATTENTION : la personne qui assiste la victime doit se protéger pour éviter tout contact avec de l'acide fluorhydrique (gant néoprène résistant à l'acide) surtout lors du rinçage.

■ PROJECTION OCULAIRE

- Rincer immédiatement et abondamment à l'eau courante tempérée ou au sérum physiologique pendant 10 à 15 minutes. Un avis médical est d'autant plus nécessaire que le risque de séquelles peut être élevé (perte oculaire).

Une prise en charge précoce est indispensable pour éviter les lésions graves, d'autant qu'elles peuvent passer inaperçues dans un premier temps avant de devenir extrêmement douloureuses et étendues.

Toute contamination de plus de 1 % de la surface corporelle (soit la taille de la paume de la main de la victime) ou toute exposition à un aérosol d'une solution concentrée (> 50%) entraîne l'hospitalisation de la victime (risque d'intoxication systémique avec mise en jeu du pronostic vital). Dans tous les cas, un avis médical est indispensable lors d'une exposition à l'acide fluorhydrique.

Avis médical
URGENT

■ INGESTION ACCIDENTELLE

- Faire ingérer une solution de gluconate de calcium à 10 % ou une solution de chlorure de calcium à 5 % mais jamais de chlorure de calcium solide.



EN CAS D'EXPOSITION À DU PHÉNOL

- Pour une surface cutanée limitée et non lésée, quelques millilitres d'une solution aqueuse de Polyéthylène Glycol (PEG) 400 ou de glycérol peuvent être utilisés pour la décontamination, mais elle doit être immédiatement suivie d'un rinçage abondant à l'eau pendant 10 à 15 minutes afin d'éviter toute absorption percutanée.

ATTENTION : les lésions peuvent être indolores à cause d'un effet anesthésiant local.

Avis médical
nécessaire

EN CAS D'EXPOSITION À DES PRODUITS RÉACTIFS À L'EAU (sodium, phosphore...)

- Rincer immédiatement et abondamment à l'eau courante tempérée pendant au moins 15 minutes, malgré la production possible d'espèces réactives ou corrosives et / ou le caractère exothermique de la réaction.
- En cas de contamination par un produit pulvérulent, un brossage doux ou un essuyage préalable est recommandé avant le rinçage à l'eau.
- En cas d'incrustation dans la peau de projections de sodium ou de phosphore qui pourraient s'y enflammer, l'emploi d'un petit hydropulseur (type dentaire) peut être recommandé.

EN CAS D'EXPOSITION À DES FLUIDES CRYOGÉNIQUES

- En cas de contact cutané ou muqueux, sortir la victime de l'environnement réfrigérant et rincer à l'eau tiède (38° dans l'idéal) afin de prévenir l'apparition de gelures (brûlures par le froid) pendant 10 à 15 minutes. Il est possible de plonger la partie atteinte dans une bassine d'eau à 38°.
 - Par la suite, il est possible de faire un pansement gras type « tulle gras ».
 - Surveiller l'évolution au cours des prochaines 24 heures (possibilité d'apparition d'ampoules claires et d'un léger œdème). En cas de perte de sensibilité complète, d'ampoules rougeâtres, d'œdèmes ou d'atteintes cutanées prenant un aspect cartonné et noirâtre, consulter immédiatement un médecin.
- L'arrêt du tabac est formel suite à l'accident afin de favoriser la cicatrisation.*
- En cas de renversement accidentel d'azote liquide dans une pièce, attention au risque d'anoxie (baisse du taux d'oxygène). Intervenir dans la pièce munie d'un détecteur à oxygène permettant de vérifier en permanence que le taux d'oxygène est suffisant (concentration en oxygène > 18%vol).

RAPPEL

Un accident du travail (AT) doit être déclaré le plus tôt possible (de préférence dans les 24 heures) au service des ressources humaines sur la base d'un certificat médical et d'un formulaire de déclaration d'accident de service :



https://intranet.cnrs.fr/Cnrs_pratique/recruter/Pages/D%C3%A9claration-d%E2%80%99accident-du-travail-et-de-maladie-professionnelle.aspx **« Déclaration d'accident du travail et de maladie professionnelle »**